

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	13
- présents	10
- votants	11
- absents	3

Date de convocation :
17 mai 2023

Date d'affichage :
17 mai 2023

VOTE

- POUR	11
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Publié le

ID : 005-210501458-20230524-048_2023-DE

Berger
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **ST JEAN ST NICOLAS**

Séance du 24 mai 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 24 mai à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL

Absent et représenté : Marc-André DABAT (pouvoir à Rodolphe PAPET)

Absents : Claude GUET – Isabelle DE COLOMBEL

Monique JANIK est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°048/2023 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention émanant de l'amicale des donateurs de sang bénévoles du Champsaur et du Valgaudemar.

Le Conseil Municipal délibère et décide :

- ↳ **D'ACCORDER** une subvention de 300€ à l'amicale des donateurs de sang bénévoles du Champsaur et du Valgaudemar.
- ↳ **DE DIRE** que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 « subventions de fonctionnement aux associations et autres » du budget principal 2023

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
LE MAIRE,
Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

